

REGLEMENT DE CONSULTATION

Mise en concurrence selon la procédure adaptée (Articles 27 et 28 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016)

Identification du pouvoir adjudicateur :

Lycée Evariste GALOIS
Représenté par : Madame AVRONSART Béatrice - Proviseur
Adresse : 14 Boulevard Léon BLUM - 95260 Beaumont sur Oise- Tel : 01 34 70 17 06

Objet du marché :

CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DE MATERIEL DE CUISINE

En aucun cas, les clauses du présent cahier ne peuvent être modifiées par le candidat.
Le présent cahier comporte 2 pages numérotées de 1 à 2

Lu et accepté par le candidat

A..... , le.....

*Signature et cachet
Parapher chaque page*



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Article I : Objet

La consultation porte sur la maintenance des portails automatiques du lycée Evariste GALOIS.

Le marché est passé selon une procédure de marché à procédure adaptée en application des articles 27 et 28 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

La date limite de validité des offres est fixée au **30 juin 2019**.

Article II : Dépôt des offres

Les offres doivent être déposées sur la plateforme et envoyées par mail à : thierry.asselin@ac-versailles.fr, avant le 9 avril 2019 à 12h00.

Article III: Choix de l'offre

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

Prix	:	70 %
Critères techniques suivant les renseignements fournis dans le cadre du mémoire technique	:	30 %

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de recourir à la négociation avec les candidats ayant présenté les offres les plus intéressantes et conformes. Elle pourra porter sur le prix et les modalités d'intervention. Chaque candidat retenu sera prévenu et invité à présenter une nouvelle offre.

Article IV: Renseignements

Prise de rendez-vous pour visite avec Monsieur ASSELIN Thierry, Adjoint-Gestionnaire au 06 29 37 79 79, à partir du mardi 19 mars 2019

